



Le 23 janvier 2010  
Sage Transport

## Sage accompagne les professionnels du transport dans la mise en œuvre et la mise en conformité du nouveau paquet fiscal 2010 – TVA sur les services

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les entreprises françaises doivent appliquer de nouvelles règles en matière d'imposition des services et de remboursement de la TVA supportée dans un autre État membre de l'Union Européenne.

Les objectifs affichés de cette réforme sont multiples. Il s'agit de moderniser et de simplifier le système commun de TVA, de renforcer le principe de taxation dans l'État de destination mais également de diminuer les distorsions de concurrence.

Le transport fait partie des secteurs d'activité les plus fortement impactés par cette évolution réglementaire. Le « Paquet TVA » qui porte sur la territorialité des prestations de transport, modifie de multiples règles en créant notamment une nouvelle obligation déclarative pour les prestataires. Les professionnels doivent désormais se plier aux conséquences pratiques de ces nouvelles règles :

- ♣ impact sur la facturation
- ♣ nouvelles mentions
- ♣ le numéro de TVA du preneur devient obligatoire quelle que soit la prestation
- ♣ nouvelle obligation déclarative
- ♣ Déclaration d'Échanges des Services

Pour préparer ces changements, Sage, éditeur spécialisé sur les métiers du transport et du dédouanement, a rencontré ses clients en amont et fait évoluer aujourd'hui l'ensemble des gammes **Sage TRANSPORT** (Route) et **Sage TRANSPORT INTERNATIONAL** afin de répondre aux nouvelles exigences de la TVA 2010.

Les modifications apportées dans les offres Sage permettent aux professionnels du transport de mieux appréhender les changements et, lorsque cela est possible, d'automatiser les traitements afin de gagner en productivité et d'éviter les erreurs, synonymes de pénalités financières.

Informations complémentaires sur Sage : [www.sage.fr/transport](http://www.sage.fr/transport)

### A propos de Sage

Sage conçoit, édite et commercialise des logiciels de gestion d'entreprise et des services associés pour accroître leur performance. Afin de garantir une gestion en toute sérénité à ses 6,1 millions de clients dans le monde, Sage s'appuie sur l'expertise de ses 13 400 salariés, sur son réseau de 30 000 partenaires revendeurs et sur plus de 40 000 experts comptables, prescripteurs de ses solutions. Sage propose des produits et services en adéquation avec les différentes fonctions de l'entreprise et avec le niveau de développement des organisations. Grâce à ses investissements en R&D et à la veille réglementaire, Sage anticipe les évolutions légales, fiscales et technologiques pour assurer à ses clients un haut niveau de service et d'assistance. Son chiffre d'affaires dans le monde en 2009 s'élève à 1,640 Md€. En France, Sage compte 570 000 clients, 2 455 salariés, et son chiffre d'affaires s'élève à 305,6 M€. Pascal Houillon, Président de Sage en France, a fondé le 23 septembre 2008 l'Institut Sage afin de contribuer au développement des PME en France.

Pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires, veuillez contacter :

#### **3d Communication :**

Bastien PALERMO

[bpalermo@3dcommunication.fr](mailto:bpalermo@3dcommunication.fr)

Tél. : 01 46 05 87 87

#### **Sage :**

Sylvie Pitance

[Sylvie.pitance@sage.com](mailto:Sylvie.pitance@sage.com)

